

- 1 - Vous êtes déjà inscrit(e) sur «Mon espace privé» sur mps.msa.fr  
⇒ connectez-vous en cliquant sur « Se connecter ».
- 2 - Vous n'êtes pas inscrit(e) sur «Mon espace privé»  
⇒ cliquez sur «S'inscrire» et vous recevrez instantanément votre mot de passe par mail ou SMS.
- 3 - Vous avez oublié votre mot de passe  
⇒ cliquez sur «Se connecter» puis «J'ai oublié mon mot de passe» et vous recevrez un code par mail ou SMS.

**Un problème technique ?** Contactez l'assistance Internet : 05 56 01 98 84

- **Cas particuliers des personnes soumises au régime fiscal « micro-BA »**

Le revenu à déclarer correspond au montant des recettes 2019 hors taxes (il s'agit du montant des sommes encaissées en 2019 augmentées notamment des subventions, indemnités journalières, remboursement TVA...).

Ce montant doit être reporté dans la case B7 de votre DRP, à l'identique de la déclaration fiscale 2042 C PRO, rubrique 5XB u 5YB.

 Mon espace privé

> Se connecter

> S'inscrire

## 1/ Se connecter à Mon espace privé

X Fermer

### Se connecter

#### Identifiant

Saisir le numéro sécurité sociale (13 chiffres sans espace)

Ce champ est exigé.

Où trouver mon identifiant ?

#### Mot de passe

Saisir le mot de passe



voir

J'ai oublié mon mot de passe

Se connecter

OU



S'identifier avec  
FranceConnect

### S'inscrire

Vous n'avez pas encore de compte MSA ?  
Inscrivez-vous rapidement dès maintenant.

S'inscrire

### Aide à la connexion

Renseignez votre numéro de département:

Valider

## 2/ Se connecter à Mon espace privé

Sélectionner un dossier:

🔍 Chercher un dossier ou un nom

2 dossier(s) affiché(s) sur 2

N° INSEE – NOM PRENOM

Choisir le dossier personnel

N° SIRET – NOM EXPLOITATION

## 3/ Se connecter à Mon espace privé

Votre sélection: ~~INDUSTRIE - LAURENT COLAS~~ sur la caisse 12

Sélectionner votre dossier:

Particulier

Exploitant

## Services en ligne

### Arrêt maladie et accident

- > Coronavirus - Demander un arrêt de travail pour les personnes à risque
- > Coronavirus - Déclarer le maintien à domicile (salariés et non-salariés)
- > Déclarer un accident du travail ou de trajet non salarié
- > Décomptes d'indemnités journalières

### Attestations / Exploitation

- > Demander un changement de situation professionnelle
- > Demander mes attestations professionnelles

## 4/ Cotisations

- > Demander la modulation de mes appels fractionnés ou mensuels
- > [Déclarer mes revenus professionnels](#)

## Factures et règlements

- > Régler mes factures
- > Consulter mon compte adhérent exploitant
- > Gérer mes comptes de téléversement

## Déclaration des Revenus Professionnels

Ce service vous permet de déclarer en ligne vos revenus professionnels et vous dispense de remplir le document sous format papier. La notice explicative ainsi que l'aide en ligne sont là pour vous aider. N'hésitez pas à vous en servir.

### Flash info – DRP et subventions d'équipement :

Afin de prendre en compte les difficultés rencontrées par les exploitants et leurs tiers mandataires suite aux ajustements apportés dans la feuille annexe de calcul pour assujettir l'intégralité du montant des subventions d'équipement, il a été décidé de suspendre cette mesure pour continuer à appliquer, au plan social, l'étalement fiscal des subventions d'équipement.

Les exploitants concernés sont donc invités à ne pas remplir les lignes 10 et 11 du cadre 1 et les lignes 9 et 10 du cadre 2 dans la FAC.

Concernant les DRP déjà envoyées, les caisses de MSA neutraliseront l'ajout ligne 10 du cadre 1 ou ligne 9 du cadre 2 de la FAC, la part déduite fiscalement des subventions d'équipement et en tireront les conséquences pour les autres rubriques de la FAC et de la DRP.

## Consulter

> Le mode d'emploi

## Déclaration des Revenus Professionnels de l'année 2019

**Veillez nous transmettre votre déclaration des revenus au plus tard le 17/08/2020**

> [Saisir la déclaration](#)

5/

**Vous pouvez procéder à la saisie de vos revenus**